

PERMANENCE DES SOINS : QUE FERAIT L'HÔPITAL SANS LE MONDE LIBÉRAL ?

La Conférence nationale des URPS Médecins libéraux condamne vivement les récentes déclarations du Pr Jean-Luc Jouve s'agissant de la participation des libéraux à la permanence des soins. Elles sont inadmissibles. Elles le sont d'autant plus qu'elles sont contraires à la réalité : la permanence des soins, d'ores et déjà fragile, ne tiendrait plus sans les médecins libéraux. Et les établissements privés assument eux aussi pleinement leur part dans cette prise en charge d'urgence.

Cela démontre une fois de plus, et c'est dommageable, la méconnaissance du terrain et des parcours avant l'arrivée à l'hôpital. Les médecins de premier comme de second recours sont essentiels à la permanence des soins.

Il faut notamment rappeler que lors de la refonte des Plans Régionaux de Santé il y a 6 ans, de très nombreuses lignes de financement de PDS-ES ont été supprimées et qui concernaient très majoritairement les libéraux et les établissements privés. Malgré cette suppression de financements, ces mêmes libéraux et établissements privés ont continué à prendre en charge les soins non programmés et les urgences, pas toujours identifiables ni identifiées dans les bases de données officielles !

Cette méconnaissance, pour ne pas dire ce reniement du monde libéral et de son implication, sont clairement exposés dans les derniers chiffres provenant de différentes autorités publiques et de santé¹. Il est ainsi clairement établi qu'un médecin salarié sur 20 exerçant en établissement de santé public est de garde ou d'astreinte par nuit et ou le week-end, et un sur 30 si l'on inclut les internes, et qu'en parallèle, un médecin libéral sur 30 est de garde ou d'astreinte la nuit et ou le week-end également en établissement privé.

¹ Et notamment le rapport IGAS de juillet 2023

PERMANENCE DES SOINS : QUE FERAIT L'HÔPITAL SANS LE MONDE LIBÉRAL ?

Ainsi la proportion exacte est de 40/60 pour la répartition collective des PDS-ES entre médecins exerçant en service public et médecins exerçant en établissements privés, et 50/50 en incluant la participation des internes. Nous sommes donc loin des chiffres et des constats de M.Jouve.

A cela il faut ajouter une précision qui est là aussi disponible dans les dernières études à date sur ces enjeux : les médecins exerçant en établissement privé, notamment pour les spécialités relevant de l'activité MCO (médecine, chirurgie, obstétrique) assurent plus de la moitié de l'activité chirurgicale, et près de 75% de l'activité de chirurgie ambulatoire.

Il est donc temps d'être unis face aux défis du système de soins et d'apprendre à arrêter les oppositions stériles. Rien ne pourra se faire durablement et structurellement sans le monde libéral pour améliorer la prise en charge des patients et relever les défis qui nous attendent au cœur de nos territoires.

Nous nous tenons à votre disposition pour toute demande d'interview ou de réaction aux coordonnées ci-après :

CONTACT PRESSE

KAREN BORNAGHI – 06.29.90.94.93